



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC LE COLLEGE
HECTOR-BERLIOZ POUR LA MISE A
DISPOSITION D'UNE SALLE AU CARRE POUR
L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION QUI SE
DEROULERA DU 7 MAI AU 1ER JUIN 2019**

**DÉCISION N° AU-19-170
EN DATE DU 12 AVRIL 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier Denhez, 2^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la demande de Madame Fouquet, principale du collège Hector-Berlioz, de mettre à disposition de cet établissement scolaire une salle municipale afin d'y organiser une exposition ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer les modalités de cette mise à disposition ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'Etablissement scolaire Hector-Berlioz, sis 8, avenue Docteur-Quinson (94300 Vincennes), représenté par Madame FOUQUET, pour à la mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente du Carré (1, rue de l'égalité) pour l'organisation d'une exposition qui se déroulera du 7 mai au 1^{er} juin 2019.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la
santé,

Signé

Didier DENHEZ